

Correspondance

Autor(en): **Germond, Berthe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 197

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

uns n'avaient pas de temps à nous consacrer, les autres ne répondirent pas à notre lettre ou répondirent très tardivement. Un temps précieux s'écoula ainsi, et brusquement, sans que nous en eussions été averties à l'avance, la question vint au Conseil National, et y fut discutée et décidée rapidement. La décision prise a été, comme vous le savez, de fermer les ateliers et fabriques le samedi après-midi à partir de 5 heures.

Il m'est impossible de résister à l'envie de citer encore ceci. M^{lle} de Mülinen disait dans son rapport qu'elle avait été invitée par les Amies de la Jeune Fille et par la Société pour le Relèvement moral à parler dans les assemblées générales de ces Associations du but de l'Alliance, parce que dans l'une et l'autre Sociétés, des sections exprimaient le désir de s'affilier à notre Alliance. Elle ajoutait alors:

« Ce ne fut qu'après avoir longtemps hésité que je me rendis enfin à ce désir. Je n'ignorais pas, en effet, que l'idée d'une affiliation à l'Alliance rencontrait une forte opposition soit auprès des groupes de la Suisse allemande, soit auprès de certains groupes de la Suisse romande, soit surtout auprès de la direction centrale des Amies de la Jeune Fille. Les représentantes de cette opposition exprimaient la crainte de voir leur travail, déjà très considérable, s'augmenter encore; elles redoutaient en outre de devoir s'occuper de questions en dehors de leur domaine, et peut-être aussi se sentaient-elles quelque peu étrangères à l'esprit essentiellement démocratique qui règne dans notre Alliance.

Elle essaya de persuader les femmes présentes de l'avantage qu'elles auraient à s'affilier à l'Alliance, et, comme vous le savez, la Société pour le relèvement moral donna de suite l'autorisation demandée, alors que les Amies de la Jeune Fille la refusèrent, mais reviendront bientôt sur leur décision, espérons-le.

M^{lle} de Mülinen présida l'Alliance à Aarau pour la dernière fois; conformément aux statuts, le Bureau se transporta dans une autre ville, et M^{me} Chaponnière-Chaix accepta la présidence.

Jusqu'en 1905 les pétitions relatives au Code civil avaient traversé comme d'un fil rouge toute l'activité de l'Alliance; elles venaient de cesser, et M^{me} Chaponnière constatait, dans son rapport, que le résultat de ces inlassables efforts et de ce travail si soutenu pourrait presque paraître décourageant, si nous ne considérons que le nouveau Code civil représentait un progrès certain sur les Codes civils des cantons, surtout en ce qui concerne les intérêts de la femme, sa position au foyer comme épouse et comme mère.

A nous maintenant à user largement des droits qui nous sont acquis! Et à ceux et celles qui seraient tentés de croire que l'envoi de nos pétitions à l'Assemblée fédérale marque la dernière étape de notre travail dans le domaine du code civil, nous répondrons que, bien au contraire, l'œuvre qui nous reste à faire, et qui réclame tous nos efforts, est bien plus considérable que celle que nous avons accomplie jusqu'ici. Si le travail de ces dernières années a ouvert les yeux des groupes féminins avancés de notre pays sur l'importance de tout ce qui touche à la situation civile de la femme, si elle a éveillé leur intérêt pour les questions de législation, il nous reste à faire œuvre d'éducatrices auprès de celles qui seront les épouses et les mères de demain, à leur faire connaître les lois qui nous régissent et à les mettre à même, le moment venu, de choisir en connaissance de cause le régime qui leur assurera, dans la famille et dans la société, une position établie sur des bases solides.

Si l'on en avait fini avec le Code civil, il surgit bientôt une nouvelle loi, au sujet de laquelle les femmes durent prendre position. Les Sociétés alliées furent priées de se prononcer sur trois points: la durée de dix heures de la journée de travail; les inspectrices de fabrique; et la liberté du samedi après-midi pour tous les travailleurs, cette liberté du samedi après-midi n'étant prévue que pour les femmes qui ont un ménage.

Toutes les Sociétés se déclarèrent d'accord avec ces trois points lors de l'Assemblée générale de Lausanne, et, cette fois-ci, le succès couronna la tentative de faire entrer des femmes dans la commission d'experts qui étudiait le projet de loi: deux femmes furent nommées au même titre que les hommes.

Lorsque l'Alliance s'en fut à Bâle, en 1907, elle y avait été invitée par les sociétés d'ouvrières et, pour la première fois, elle siégea dans une salle de Grand Conseil, comme une sorte de Parlement féminin; depuis lors, ce nom lui est souvent attribué par la presse. Ce fut à Bâle que la Commission pour l'étude

des lois présenta son premier rapport. Nommée à Lausanne, elle avait reçu la mission de travailler à faire connaître le nouveau Code civil par la publication d'une petite brochure. De plus, elle devait avoir continuellement l'œil ouvert sur chaque loi nouvelle; c'est du reste, ce qu'elle fait aujourd'hui encore. La Commission du Suffrage, elle, devait faire de la propagande pour le droit de vote des femmes, et, avant tout, chercher à se rendre compte de ce qu'en pensaient les femmes elles-mêmes.

A Genève, en 1908, la présidente mentionna, dans son rapport, la pétition adressée en février de cette même année au Conseil fédéral pour demander qu'on voulût bien donner aux veuves et aux femmes célibataires, ainsi qu'aux sociétés féminines, un exemplaire du Code civil, qui devait, d'après la décision de l'Assemblée fédérale, être remis à tout citoyen suisse. La réponse fut négative, sous prétexte que les frais seraient trop considérables! Un appel à l'Assemblée fédérale fut également vain; l'Alliance finit cependant par obtenir deux mille exemplaires du Code à distribuer, ce qui représente pourtant une petite victoire. — Durant cette année aussi, et après avoir entendu à Bâle un rapport de M. Platzhoff-Lejeune, l'Alliance s'occupa assidument de la question de la protection de l'enfance, et tâcha de travailler de concert avec la Société suisse d'Utilité publique.

Une pétition fut adressée par l'Alliance et par d'autres organisations féminines à la Commission du Code pénal pour soutenir le principe que l'honneur de la femme est plus précieux que les biens matériels et que, par conséquent, il a droit à une plus grande protection. Cette pétition relevait, de plus, que la loi n'attache pas l'importance voulue aux délits contre la morale, dont les auteurs s'enhardissent, grâce à l'indulgence coupable que leur témoignent les tribunaux. Des sanctions beaucoup plus sévères de ces délits étaient demandées, surtout quand il s'agissait de victimes très jeunes.

A la veille de la votation sur l'initiative contre l'absinthe en 1908, un appel aux citoyens suisses fut publié et signé par toutes les grandes associations suisses.

Quand l'Alliance siégea à Berne en 1909, elle pouvait compter dix années d'activité. C'est avec satisfaction que M^{lle} de Mülinen constatait dans son discours de bienvenue que l'Alliance se composait actuellement de 66 Sociétés, comptant vingt mille membres, et qu'elle s'était occupée de toutes les questions qui, durant ces dix années, avaient touché le peuple suisse.

(A suivre.)

ELISABETH ZELLWEGER.

CORRESPONDANCE

SIMPLE QUESTION

Parmi le nombre de féministes militantes, oserais-je m'informer combien accordent leur confiance à un médecin femme — et quelles sont les raisons qui leur font lui préférer son collègue masculin? Car c'est un fait notoire et qui n'étonnera aucune des lectrices du *Mouvement Féministe*, que celui que je cite. Pourquoi, dans notre pays romand, la femme docteur a-t-elle tant de peine à percer, tandis qu'elle réussit parfaitement dans les pays anglo-saxons, et même en France et en Suisse alémanique?

J'ai pu constater moi-même que les femmes du peuple aiment le médecin femme et accourent volontiers à lui, tandis que la classe bourgeoise, plus ou moins cultivée, reste singulièrement en arrière et ne peut se défaire de ses préjugés. Ma stupéfaction a été grande d'entendre dernièrement une féministe notoire déclarer catégoriquement: « Une femme médecin! — jamais! »

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'utile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, oeuvres compatissantes, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91 06

44, rue Martheray, 44

Chèques postaux 11, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant Fermée le samedi après-midi.

Pensez avant tout aux pauvres du pays!!

Il me semble oiseux de revenir sur ce vieux thème: Egalité d'études = inaptitude et infériorité féminines!

Je me permets de soumettre ces quelques réflexions aux lectrices du *Mouvement Féministe*, et serais heureuse de connaître leur opinion à ce sujet.

BERTHE GERMOND,
candidat médecin.

N.D.L.R. — Que des féministes ne quittent pas brusquement, pour l'amour des principes, le médecin, l'oculiste, le dentiste, qui les a soignées de tout temps, et auxquels les attachent des raisons de famille, de voisinage, etc., c'est ce qui se comprend parfaitement. Mais qu'une « féministe notoire » déclare péremptoirement et théoriquement ne jamais vouloir s'adresser à une femme médecin, — c'est ce qui nous paraît impossible de la part d'une *vraie* féministe! Pour nous, la personne à laquelle notre correspondante fait allusion ne saurait être des nôtres en réalité, si elle affirme l'être en surface. Qu'en pensent nos lectrices? Nos colonnes sont ouvertes à toute discussion sur le sujet.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — Si ce n'est qu'en octobre que recommence l'activité des membres de la Société, le Comité, lui, se réunit dès septembre pour organiser le travail de l'année, et a déjà derrière lui de nombreuses séances bien remplies. L'aménagement intérieur du local, que l'on cherche sans cesse à rendre plus confortable et plus accueillant, la propagande parmi la jeunesse, les grosses questions de la protection des ouvrières à domicile et de l'unification des conditions du travail chez les couturières en atelier, une meilleure organisation de l'enseignement ménager obligatoire, la tutelle féminine, l'initiative de l'invitation à l'Alliance à tenir à Genève sa prochaine Assemblée générale, etc., etc., l'ont successivement occupé. La première réunion publique de la saison a été consacrée à une causerie faite avec beaucoup de bonne grâce par M^{lle} Van Eghen, secrétaire du C.I.F. sur la *Pensée internationale et le Conseil International des Femmes*, et au thé mensuel du 2 octobre, on a entendu avec grand plaisir M^{me} Andréa-Secrétan, une jeune violoniste de talent. L'Assemblée générale d'automne a été fixée au jeudi 6 novembre, et son ordre du jour comporte entre autres le récit de l'Assemblée de l'Alliance à Berne, et des détails sur l'Exposition cantonale de Travail féminin, dont l'Union a été l'initiatrice avant d'en remettre l'organisation à un Comité spécial.

E. Gd.

CARREFOUR DE VILLEREUSE, 1

CONFISERIE EGLI

Spécialités : PATÉS, PLATS FROIDS, ENTREMETS.

Téléphone : STAND 25-51

Jardinières diplômées cherchent places dès le 1^{er} OCTOBRE

S'adresser pour tous renseignements à l'Ecole Horticole de La CORBIÈRE, Estavayer-le-Lac.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

AUX GOURMETS!

Fabrique de la Moutarde d'Aigle



LA MEILLEURE

LA PLUS RICHE

MOUTARDE RICHARÔME

MOUTARDE D'AIGLE MOUTARDE AROMATIQUE

FLEURS NATURELLES

MAISON J. HIRT

Cours de Rive, 16 — GENÈVE

TÉLÉPHONE STAND 12-60 La Maison n'a pas de succursale.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont — GENÈVE

Jeudi 6 novembre, 16 h. : Thé mensuel.

A 16 h. 3/4 : Assemblée générale d'automne

1^{re} Le 25^e anniversaire de l'Alliance à Berne : M^{lle} GOURD. — 2. L'Exposition cantonale du Travail féminin : M^{me} Eug. DELESSERT. — Communications diverses et propositions individuelles.

Comptoir d'Entr'Aide Sociale

Ouvert tous les jours de 14 heures à 17 heures

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 8 — GENEVE

(en face de la place de la Taconnerie)

TRAVAUX EN TOUS GENRES

confectionnés à domicile

BRODERIES — BATIKS — PORCELAINES — VERRERIE —
CARTONNAGES — RELIURES — ABAT-JOUR, etc.

Prix spéciaux pour provisions d'été

Importe directement les Anthracites belges
des meilleures Mines de Charleroi * * *

JAQUES CUCHET

11, Rue de Montchoisy, 11 ** GENÈVE ** Eaux-Vives

COMBUSTIBLES & BOIS DE CHAUFFAGE

Membre de la Société Suisse des Importateurs // Téléphone Mt-BL 24-95

MONTREUX KNITTING HOUSE Ltd.

MONTREUX, Place de la Paix.

GENÈVE, Rue du Mont-Blanc, 6.

ZURICH, Bahnhofstrasse, 7.

Vêtements de tricot : jumpers, robes, costumes, etc.
Très beau choix de bas.
Ateliers avec 150 ouvrières.

RONEO S. A. ZURICH

LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT

AU PRIX DE FR. 260.--

permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en
peu de temps et à peu de frais.